TABLEAU DES GARANTIES « CARRÉ NEIGE NORDIQUE »

MONTANT DU PLAFOND DES GARANTIES PAR PERSONNE ET PAR SINISTRE : 50 000 € (Ce plafond général s'applique à toutes les garanties plafonnées comme ci-dessous)

GARANTIES ASSURANCE

gérées par GBC MONTAGNE - Résidence le Grand Coeur - Bâtiment B - 298 Avenue du Maréchal Leclerc - 73700 BOURG ST MAURICE, Société de courtage en assurances, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 17 007 353. Contact : neige@gbc-mountain.com

1.SECOURS ET EVACUATION

Frais de secours et de recherche

Frais de premier transport

2.REMBOURSEMENT DES JOURNEES NON UTILISEES DE «TITRES D'ACCES AU DOMAINE SKIABLE» (HORS FORFAIT SAISON) ET/OU DE «COURS DE SKI» SUITE A :

Accident de ski de fond ou activités nordiques

Maladie

(l'incapacité sportive mentionnée par le médecin de la station doit porter sur le reste du séjour)

Garde d'un enfant accidenté de moins de 15 ans titulaire d'un «Carré Neige Nordique» (pour un des parents assuré « Carré Neige Nordique » également)

3.REMBOURSEMENT DES FRAIS MEDICAUX, PHARMACEUTIQUES ET D'HOSPITALISATION EN COMPLEMENT DES ORGANISMES DE SANTE (vos organismes à solliciter en 1er lieu)

En cas d'accident (Uniquement pour les frais engagés en France métropolitaine pendant le séjour en station)

FRANCHISE de 30 € par dossier déduite de l'indemnité due au titre des garanties ci-contre (points 2 et 3)

GARANTIES ASSISTANCE

gérées par MUTUAIDE - 126, rue de la Piazza - CS 20010 - 93196 Noisy le Grand CEDEX 0(1)48 82 63 58

4.ASSISTANCE RAPATRIEMENT (MUTUAIDE) Frais réels Transport / Rapatriement Frais de 1ers transports depuis la structure de soin vers le lieu de villégiature de l'assuré Prise en charge Billet(s) retour en train 1ère classe ou en avion Retour des enfants de moins de 15 ans classe économique avec accompagnement si nécessaire Prise en charge du transport du corps, des soins de préparation et aménagements spécifiques au transport du corps jusqu'au Transport du corps en cas de décès lieu des obsèques Participation frais de cercueil et d'urne : 1 500 € Frais de voyage et salaire du chauffeur Chauffeur de remplacement ou Billet de train 1ère classe ou billet d'avion en classe économique